

# ‘Côté’ dégrammaticalisation – le cas des prépositions<sup>1</sup>

Benjamin FAGARD, Lattice (CNRS – ENS)

## Introduction

Nous proposons dans cet article une réflexion sur des zones «floues» de la grammaticalisation: les phénomènes de dégrammaticalisation et de lexicalisation, dont Prévost (2006) par exemple montre qu'ils restent délicats à distinguer. Nous étudierons à cet effet les péripéties de la racine latine *costa* «côte, flanc» dans l'histoire de la langue française: on trouve sur cette racine aussi bien des locutions comme *encoste de*, *du costé de*, *à costé de*, que des prépositions simples comme *coste*, *côté*. La succession historique de ces formes est en partie en accord avec les prédictions de la grammaticalisation: ainsi, à *encoste de* succèdent *encoste* puis *coste*, à *à côté de/du côté de* succèdent *du côté* puis *côté*, en accord avec la chaîne de grammaticalisation {préposition complexe > préposition simple} (Heine, Claudi & Hünemeyer 1991: 132). Mais il faudra expliquer le remplacement de la préposition simple *coste* par les locutions prépositionnelles *du/à costé de*, remplacement qui semble aller à l'encontre de cette chaîne.

Nous commencerons, dans une première section, par mettre en parallèle l'évolution de *costa* en français avec la grammaticalisation de termes désignant le *flanc* dans d'autres langues du monde, afin de montrer à quel point il s'agit là d'un phénomène courant dans l'histoire des langues. Dans une seconde partie, nous détaillerons les phénomènes «attendus» et effectivement observés dans l'histoire du français pour cette racine: grammaticalisation en ancien français (AF) avec le passage de *en coste de* à *coste*, et en français moderne (FM) avec le passage de *du côté de* à *côté*. Nous montrerons à

1 Je tiens à remercier Mélanie Morinière pour sa relecture attentive et ses commentaires, Michel Aurnague pour son aide, ainsi que Sophie Prévost et Olivier Bertrand pour leur relecture.

cet égard ce que ces grammaticalisations ont de particulier: le caractère récurrent et la finesse des «chaînes sémantiques» – plutôt que leur «arbitraire», qui serait une autre interprétation possible. Enfin, dans une troisième partie, nous montrerons que le ‘passage’ de *coste* à *a costé de* ne relève pas de la dégrammaticalisation, malgré les apparences, mais de la résurgence, les deux constructions étant en fait complètement indépendantes.

L’histoire mouvementée des héritiers du latin *costa* dans la diachronie du français illustre donc parfaitement le caractère récurrent de la grammaticalisation, qui suit souvent plusieurs fois la même voie – parfois à quelques siècles de distance seulement, dans la même langue.

## 1. De la latéralité dans les langues du monde, et dans l’histoire du français en particulier

### 1.1 Dans les langues du monde

D’une manière générale, la fortune des substantifs désignant le *côté* dans le système prépositionnel du français, depuis le moyen-âge, est surprenante. La grammaticalisation de noms de parties du corps est un mode privilégié de formation des *spatial grams* (i.e. les morphèmes grammaticaux – adverbes, prépositions, affixes ou cas – employés majoritairement pour décrire des relations spatiales, cf. Svorou 1994: 31): Heine, Claudi & Hünnemeyer (1991: 128) ont pu reconnaître comme origine de lexèmes ‘prépositionnels’ 321 noms de parties du corps, 101 concepts relationnels et 86 noms géographiques, sur un corpus de 125 langues africaines. La grammaticalisation du «côté», qu’il s’agisse du nom de partie du corps ou d’un concept relationnel, a également été repérée par Heine & Kuteva (2002: 271-273), qui montrent qu’elle a eu lieu dans des langues appartenant à des familles linguistiques très éloignées, et donnent trois évolutions possibles<sup>2</sup> pour ces

2 Il ne semble pas y avoir d’extension sémantique vers le domaine temporel; comme l’explique Haspelmath (1997: 21-22), la métaphorisation du domaine spatial au domaine temporel est presque toujours liée à l’axe frontal, parce que nous concevons le temps comme un déplacement, et que nous nous déplaçons préférentiellement vers l’avant.

termes, de «côté» à 1. «de long de», 2. «à, dans, sur» et 3. «près de», chacune de ces extensions étant attestée dans plusieurs langues non apparentées.

De plus, la grammaticalisation d'un *spatial gram* désignant le côté se fait semble-t-il toujours à partir d'un nom de partie du corps ou d'un nom de partie relationnelle d'objet, à l'exclusion des noms géographiques. La seule langue qui semble échapper à cette règle dans l'échantillon de Svorou est le basque, avec *bazter* 'riverside, edge' > *bazterrean* 'at the side of' (cf. Svorou 1994: 81, et cf. Aurnague 2004: 97), or ce terme est polysémique, et on pourrait argumenter que la grammaticalisation fait suite à une évolution sémantique «rive > bord», donc de nom géographique (bord de la rivière) à nom de partie relationnelle d'objet (bord, quel que soit le référent): cette évolution, si elle n'est pas nécessairement vraie pour le basque, est du moins cohérente d'un point de vue typologique et diachronique – l'hypothèse inverse, d'une évolution «bord > rive», est peu vraisemblable.

## 1.2 En français

Il y a d'après Borillo (2000: 259) plus d'une quinzaine de locutions prépositionnelles formées sur des noms de parties du corps en FM. Le français a de plus connu depuis ses origines plusieurs grammaticalisations de mots désignant le *flanc*. On trouve ainsi dans la langue médiévale *lez* «à côté de» (du latin *latus* «flanc») et *coste* «à côté de» (du latin *costa* «côte, flanc»), puis les constructions *du costé de*, *au costé de*, *aux costés de*, *à costé de* formées en moyen français et en français classique sur *costé*. On trouve enfin en FM *côté*, dont le processus de grammaticalisation a déjà été décrit à plusieurs reprises (Noailly 2006, Le Querler 2001, Danon-Boileau & Morel 1997, Marchello-Nizia 2006: 125). On pourrait ajouter qu'en créole français de l'océan indien (Heine & Kuteva 2002: 272), *kot* «côté» s'est grammaticalisé: *Mo reste kot Pol* «je reste à côté de/près de Paul».

Au vu de ces données, notre question est la suivante: est-ce que ces constructions (surtout AF *coste*, MF *à côté de*, FM *côté*) sont indépendantes, ou liées entre elles, et par quel(s) mécanisme(s)? On peut *a priori* proposer deux explications distinctes de cette pléthore de formes qui se sont superposé ou succédé: qu'il s'agit de phénomènes de grammaticalisation «récurrente» (Hopper 1991: 24), ou bien d'une succession de phénomènes de

grammaticalisation puis de dégrammaticalisation de préposition simple en locution prépositionnelle (*dégrammaticalisation* au sens strict, i.e. avec passage du plus grammatical au moins grammatical, cf. Prévost 2006). Nous verrons que l'examen attentif des données (à partir d'un corpus formé à l'aide de plusieurs bases, BFM, BTMF et Frantext) permet d'établir qu'il y a eu une série de grammaticalisations sur des bases proches mais indépendantes les unes des autres.

## 2. La grammaticalisation de préposition complexe à préposition simple: deux exemples en diachronie, *coste* et *côté* (AF / FM)

Nous décrivons dans cette section deux phénomènes de grammaticalisation: celle de *coste* au 12<sup>e</sup>, et de *côté* au 19<sup>e</sup>. Ces grammaticalisations sont surprenantes du fait de la proximité du lexème de départ (*coste* et *côté*) d'une part, et de l'absence de parallélisme des phénomènes d'autre part (les constructions d'arrivée n'ont ni la même nature – une préposition et un topicalisateur –, ni le même emploi – spatial pour *coste*, conceptuel pour *côté*).

### 2.1 Grammaticalisation de *coste*

On trouve en ancien et moyen français toute une série de substantifs grammaticalisés en prépositions. Ce phénomène semble y avoir été plus important que dans d'autres langues romanes à la même période (cf. Fagard 2006), et nombre de ces prépositions n'ont pas d'équivalent dans la Romania: *chiés* de *casa* «maison», *lez* déjà cité, etc. Lorsqu'ils ont des équivalents dans d'autres langues romanes, ces derniers sont souvent soit des adverbiaux, soit des prépositions complexes (cf. en occitan *en co* «chez», *de latz* «à côté»). La préposition *coste*, issue de *costa* «côte, flanc», fait partie de cette série de grammaticalisations sur base nominale.

L'analyse du corpus permet de confirmer la validité de la chaîne de grammaticalisation posée plus haut, à savoir l'évolution {préposition com-

plexe > préposition simple}. En effet, dans les premières attestations des constructions formées sur *coste* de notre corpus, au 12<sup>e</sup>, on trouve la forme *encoste* employée soit comme préposition complexe (1), soit comme adverbe (2). Ce n'est que plus tard qu'*encoste* apparaît comme préposition simple, c'est-à-dire introduisant directement son régime (3).

- (1) *Ge devoie lo col estandre, et **ancoste de** moi estoit cil qui decoler me devoit* (*Eneas*, 1155, v. 1043)  
«je devais tendre le cou, et à côté de moi se trouvait celui qui devait me couper la tête»
- (2) *L'anel Tristran de sun dei oste, juste l'altre le met **encoste e dit**...* (*Tristan*, Thomas, 1172, v. 2690)  
«Tristan ôte l'anneau de son doigt, il le met à côté de l'autre (*litt. près de l'autre à côté*) et dit...»
- (3) *...s'amie, Qui avoit non Rose Espanie, **En coste** celui cevaucioit Un palefroi, qui buens estoit* (*Bel inconnu*, 1214, v. 1725)  
«son amie, nommée Rose En Fleur, chevauchait à ses côtés sur un palefroi de valeur»

Encore faut-il préciser que deux analyses de cette construction sont possibles en AF, A ou B (où nous reprenons l'exemple 3 ci-dessus).

- |    |                            |              |                      |  |
|----|----------------------------|--------------|----------------------|--|
| A. | <i>en</i>                  | <i>coste</i> | <i>celui</i>         |  |
|    | [Préposition               |              | [Nom                 | [Complément du nom]] <sub>SN</sub> ] <sub>SP</sub> |
|    |                            |              |                      |  |
| B. | <i>en coste</i>            |              | <i>celui</i>         |  |
|    | [Locution prépositionnelle |              | [Nom]] <sub>SP</sub> |  |

La réanalyse peut donc avoir eu lieu, non dès les premières occurrences de *encoste* N, mais plus tardivement. On peut cependant affirmer que cette réanalyse est achevée au plus tard lors de la disparition des cas, puisque la construction absolue [Nom [Complément du nom]]<sub>SN</sub> est alors exclue, ou de l'apparition des emplois *coste* N.

### 2.1.1 Grammaticalisation et variation

La grammaticalisation n'a pas entraîné un figement complet de la construction, ni une hausse notable de sa fréquence. On trouve dans notre corpus des emplois prépositionnels des formes *coste*, *encoste*, *decoste* et *par decoste*, données également par les dictionnaires de référence (voir bibliographie). D'autre part, le tableau 1 montre bien que l'emploi prépositionnel de *coste* et de ses 'composés' reste peu fréquent, avec 0,36 occurrence pour 10 000

mots. C'est très peu comparé à la préposition de sens voisin *près de*, dont la fréquence est d'environ 2,25 occurrences pour 10 000 mots, sur le même corpus.

Il y a très peu d'occurrences du type 3 (*encoste de N*): cette étape de la grammaticalisation semble avoir été rapide. En revanche, la simplification *encoste N > coste N* a pris du temps: d'après les données de notre corpus, entre 150 et 200 ans.

	1151- 1200	1201- 1250	1251- 1300	1301- 1350	1351- 1400	1401- 1450	1451- 1500
Coste					2	11	5
Decoste			1	14	13	6	6
Encoste	2	3		20	2	1	
D'encoste		1		4	15		
Par decoste					1		

Tableau 1: occurrences prépositionnelles de *coste* et ses dérivés dans la BFM

Le sens de ces constructions varie peu, et est prototypiquement spatial: *X coste (encoste, etc.) Y* peut généralement être glosé par «*X est/va près de Y*». On note le **faible impact sémantique du préfixe**, qu'illustrent bien les exemples 4-5, où le sens de la préposition est le même qu'en 3. De plus, on trouve indifféremment les formes *coste*, *decoste*, *encoste* ou *d'encoste* avec ou sans mouvement.

(4) *Et quant il vit le grant domestique, si le fist seoir de coste lui* (*Chronique de Morée*, 1320, p. 382)  
«Lorsqu'il vit le grand domestique, il le fit asseoir près de lui (*ou: à ses côtés*)»

(5) *...malgré Sarrazins, ambdoy Sont venu d'encoste le roy* (*La prise d'Alexandrie*, 1369, p. 72)  
«en dépit des Sarrasins, tous deux arrivèrent au côté du roi»

Cette polysémie limitée pourrait avoir eu un impact sur la disparition de ces constructions (voir la section 3.1).

## 2.2 De du côté de à côté

Les articles déjà cités sur le sujet montrent que *côté* et d'autres «noms prépositionnels» ont subi en FM un processus de figement, relevant de la grammaticalisation, en topicalisateur ou en préposition. Nous proposons ici de compléter ces données par un aperçu historique, à partir d'une étude sur corpus (période: 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup>s). Nous insisterons sur les points suivants: 1) d'un point de vue sémantique, *côté* ne peut être issu que de *du côté de*, non de *à côté de*; 2) la grammaticalisation de *du côté de* en *côté* résulte de l'ellipse de *du* et *de*: nous mettrons en évidence les étapes de ce phénomène; 3) cette grammaticalisation est nécessairement progressive (c'est là une des caractéristiques majeures de la grammaticalisation, cf. Marchello-Nizia 2006: 31).

D'un point de vue sémantique, *côté* prépositionnel (que l'on peut gloser par «concernant») ne peut être issu de *à côté de*, pour lequel on peut globalement distinguer deux types d'emplois, avec un sens spatial «près de» et un sens abstrait «outre, en plus de». Nous rejoignons en cela Camprubi (1997: 192), qui considère que *côté* est issu de la grammaticalisation de *du côté de*, dans ses emplois prépositionnels du type «côté dépenses, nous nous en sortons mieux». On peut d'ailleurs remplacer *côté*, dans ce type de contexte, par *du côté de*, jamais par *à côté de*: *du côté des dépenses, nous nous en sortons mieux* mais \**à côté des dépenses, nous nous en sortons mieux*.

Les étapes de cette évolution seraient donc les suivantes: 1. *du côté de* > 2. *du côté* > 3. *côté*, avec une évolution sémantique nette, du sens spatial de départ (*du côté de la cour/ du sud...*) vers un sens métaphorique (*du côté des dépenses, côté théâtre*, etc.). L'étude sur corpus (base Frantext catégorisée) confirme l'apparition de ces constructions selon l'ordre prédit: dans notre corpus, on trouve d'abord la construction *du côté de* N, puis *du côté* N, enfin *côté* N (6-7).

(6) *Pourquoi ceux qui naissent du côté nord partent-ils des hauteurs, tandis que ceux qui naissent du côté du midi ou de l'Espagne partent d'en bas?* (Maine de Biran, *Journal*, t. 1, p. 172, 1816)

(7) *à la rigueur, et si on le veut absolument, toutes ces façons diverses de dire la droite et la gauche, le matelot bâbord et tribord, le machiniste, côté cour et côté jardin, le bedeau, côté de l'épître et côté de l'évangile, sont de l'argot* (Victor Hugo, *Les Misérables*, t. 2, p. 189, 1862)

3 Notre corpus pour cette partie de l'étude comprend tous les textes de la base Frantext catégorisée.

De plus, l'évolution sémantique et l'évolution morpho-syntaxique semblent parallèles: les occurrences métaphoriques de *du côté de* N apparaissent également avant celles de *du côté* N, et ces dernières avant celles de *côté* N (8-10). L'évolution est donc celle que l'on attendait, comme l'illustre le tableau 2.

construction	1 <sup>er</sup> emploi + N spatial	+ N abstrait
<i>du côté de</i>	14 <sup>e</sup>	16 <sup>e</sup>
<i>du côté</i>	1816	1879
<i>côté</i>	1862	1910

Tableau 2: grammaticalisation *du côté de* > *du côté* > *côté* N, dans la base Fran-text catégorisée

- (8) *de sorte que nos pensées, qui devaient être incorruptibles **du côté de leur principe**, deviennent périssables du côté de leur objet* (Jacques-Bénigne Bossuet, *Oraison funèbre de Henriette Anne d'Angleterre*, p. 668, 1670)
- (9) *Mon Dieu, comme sous les rois, depuis pas mal de temps, on n'a pas été très gâté **du côté gloire**, ces guerriers qui rapportaient tant de couronnes qu'ils en mettaient jusque sur les bras des fauteuils, je trouve que ça a un certain chic!* (Marcel Proust, *Du côté de Guermantes*, p. 519, 1921)
- (10) *je me fais l'effet d'un naufragé qui ne peut aborder ni sur la rive droite, côté roman, ni sur la rive gauche, **côté théâtre**, et qui finirait par se dire: «mais je suis bien, là, au milieu!»* (Jules Renard, *Journal*, p. 927, 1910)

Le caractère prépositionnel de *côté* en FM n'est cependant pas tout à fait acquis. Plusieurs critères l'éloignent des prépositions «prototypiques»<sup>4</sup>, d'une part le fait qu'il ait une séquence «exclusivement nominale», même si d'autres prépositions n'acceptent que des arguments nominaux (*chez*, *dans*, *vers*, *avec*, etc.), d'autre part le fait que *côté*, comme quelques autres formes proches (*genre*, *type*, etc.), nécessite comme régime un N sans déterminant, ce qui n'est le cas d'aucune préposition, enfin que *côté* ne peut pas non plus introduire de pronom (\**Côté elle, tout va bien*). Pour reprendre la formulation de Noailly (2006: 82), «{*côté, question, niveau, rayon*} N a pour rôle de délimiter le domaine de validité de la proposition auprès de laquelle il se trouve». Nous proposons de considérer que *côté* a des emplois prépositionnels, mais

4 Nous reprenons ici les principaux arguments de Noailly (2006: 79).

n'est pas une préposition prototypique, ayant plutôt un rôle de *topicalisateur*. Le fait que la grammaticalisation d'un nom en préposition s'arrête à mi-chemin n'est guère étonnant: on sait depuis longtemps que la grammaticalisation d'un lexème consiste pour lui à devenir plus grammatical, sans qu'il doive toujours aller jusqu'au bout de la chaîne de grammaticalisation qu'il emprunte.

### 3. Un cas de dégrammaticalisation? L'apparition des constructions complexes *à/ au(x) costé(s) de*

Nous commençons, dans cette section, par retracer la disparition de *coste*, *encoste* et *decoste*, en replaçant leur histoire spécifique dans le cadre plus large de la disparition des prépositions issues de la grammaticalisation de substantifs en ancien et moyen français (3.1). Nous montrons ensuite pourquoi il ne faut pas considérer le passage de *coste* (et dérivés) à *à/ au(x) costé(s) de* comme une dégrammaticalisation, mais comme une lexicalisation (3.2). Nous proposons en conséquence quelques éléments d'analyse de ce phénomène, et cherchons en particulier à en définir les étapes et les modalités (3.3).

#### 3.1 La disparition de *coste* prépositionnel

Il faut noter tout d'abord que cette disparition fait partie d'un phénomène général, entre moyen français et français classique: alors qu'étaient apparues en AF (ou même avant) un grand nombre de prépositions sur base nominale, comme nous l'avons noté en 1.2, presque toutes disparaissent entre le 15<sup>ème</sup> et le 17<sup>ème</sup>. A peu près à la même époque apparaissent des prépositions complexes, parfois formées sur les mêmes bases. Comme les autres, *coste* et ses dérivés disparaissent donc à cette période; avant de disparaître, ces prépositions connaissent une baisse de fréquence assez régulière, qu'illustre le tableau 3.

	1301-1350	1351-1400	1401-1450	1451-1500	1501-1550
--	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Coste		2	10	6	
Decoste	9	13	6	6	19
Encoste	9	2	1		
D'encoste	3	10			
Par de coste		1			
Total	21	28	17	12	19
Fréquence pour 10 000 mots	0,30	0,10	0,14	0,06	0,14

Tableau 3: occurrences prépositionnelles dans la BTMF et Frantext.

La ‘remontée’ que l’on voit dans le tableau au début du 16<sup>ème</sup> est trompeuse: les 19 occurrences figurent dans le même texte, les *Cent nouvelles nouvelles* de Philippe de Vigneulle, datant de 1515. Après cette date, on ne trouve plus aucun de ces termes prépositionnels dans le corpus Frantext. Les emplois prépositionnels ont en fait déjà à peu près disparu au 15<sup>ème</sup>.

### 3.2 Remplacement de coste par à costé de / du costé de

On pourrait s’attendre à ce que le cycle observé (en 11 ci-dessous) soit une succession de phénomènes de grammaticalisation (1 > 2 > 3) et de dégrammaticalisation (3 > 4). Plusieurs éléments indiquent cependant que ce n’est pas le cas: la **date d’apparition** des constructions en 4, la **période de figement** de ces constructions (et leur fréquence pendant cette période), et enfin la **différence sémantique** entre les deux groupes de constructions (*coste, encoste, decoste* d’une part, *à/ au/ du/ aux costé(s) de* d’autre part).

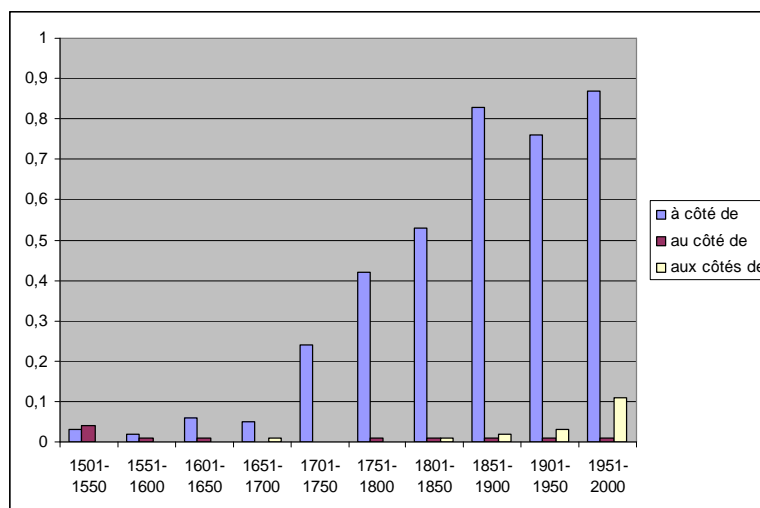
- (11) 1. *encoste de* > 2. *encoste N* > 3. *coste, decoste, encoste N* > 4. *à/ du/ au(x) costé(s) de N*

En ce qui concerne la **date d’apparition**, il faut noter que les constructions *à/ au/ aux/ du costé(s) de* sont apparues avant la disparition complète de *coste, encoste, decoste*: les premières occurrences datent même du 12<sup>ème</sup> pour *au côté de* – il y a en effet une occurrence de 1190 dans notre corpus (12), dont on voit bien qu’elle n’est pas figée, et que son sens est purement compositionnel: le *côté* en question est un des côtés du temple.

- (12) *É cel vaissel ki sud mer de araim apeléd refist metre en cel même aître a destre del temple, al costé del sūd é en l’angle de l’orient* (*Quatre Livres des Rois*, p. 128, vers 1190)

«et il fit remettre le vase appelé mer de bronze dans ce même parvis à droite du temple, du côté du sud, vers l'orient»

En ce qui concerne la **période de figement** de ces constructions, il y a en fait un décalage assez net entre les deux groupes, avec une période d'un siècle et demi où le premier groupe, *coste/encoste/decoste*, a quasiment disparu, tandis que le second, *à/au/au(x) costé(s) de*, n'apparaît que de manière très marginale: entre le début du 16<sup>ème</sup> et le milieu du 17<sup>ème</sup> (voir le graphique 1).



Graphique 1: fréquence relative (nombre d'occurrences pour 10 000 mots)

Mais il y a surtout **un décalage sémantique**, qui apparaît dès les premières occurrences de *au costé de* entre cette construction et les prépositions simples: comme l'illustrent les exemples suivants (13-14), le régime de la préposition complexe *au costé de* peut très bien être non humain, ce qui était, on l'a vu, exceptionnel avec *coste* et ses dérivés.

- (13) *...un arbre transversal qui s'encline vers occident, et au costé de cest arbre aussi comme l'ymage d'un homme* (Nicole Oresme, *Le livre du ciel et du monde*, 1370, p. 452-454)  
 «un arbre penché vers l'occident et, à côté de cet arbre, l'image d'un homme»
- (14) *Monte un homme sus un cheval, et un archier aille aveques luy a pié, touz jours couvert, au costé du cheval* (Gaston Phébus, *Livre de chasse*, 1387, p. 276)

«qu'un homme parte à cheval et qu'un archer aille avec lui, à pied, restant sans cesse à couvert, à côté du cheval»

Malgré un sémantisme proche, les deux constructions ne sont pas employées dans les mêmes contextes, ou seulement de manière marginale: les emplois de *au costé de* similaires à ceux de *coste*, comme en 15, sont assez rares.

- (15) *...fust enterré a Napples, en l'esglise de Saint Dominique, au costé de son ayeul* (Antoine de La Sale, *La salade*, 1442, p. 176)  
«il fut enterré à Naples, en l'église de Saint Dominique, auprès de son aïeul»

Plus tard apparaissent deux autres constructions, *aux côtés de* et *à côté de*. La première, avec pluralisation du substantif, reste peu fréquente jusqu'en FM, où elle semble avoir pris de l'ampleur (entre début et milieu 20<sup>ème</sup>). La seconde, en revanche, sans article, devient rapidement nettement plus fréquente que *au costé de*. Au départ, elle a des emplois spatiaux similaires, avec régime humain ou non, que l'on peut illustrer par les exemples 16-17.

- (16) *Il y a ung fumier devant le boulevvert, assés à costé du chemin* (Jean de Bueil, *Le jouvenceul*, 1461, p. 115).  
«il y a un tas de fumier devant les remparts, assez près du chemin»
- (17) *Ladicte damoysselle estoit en chaire, et le duc de Clèves à costé d'elle* (Philippe de Comynnes, *Mémoires*, 1489, t. 2, p. 177)  
«cette demoiselle était assise, et le duc de Clèves était à côté d'elle»

De plus, cette construction acquiert en français classique des emplois métaphoriques, comme on le voit en 18. Le sens de la préposition complexe est alors «dans le parti de», «au niveau de». Et surtout, l'évolution sémantique des constructions *à costé de* se poursuit; on peut voir, en 19, une inférence contextuelle possible du spatial au notionnel: les 'preuves' figurent, dans le livre, «près» des 'opinions de nos sages', mais le sens est plutôt «outre», voire «en comparaison de».

- (18) *je meriterois plustost d'estre blasmé de temerité, que prisé comme valeureux, de m'estre mis au costé d'un gentil-homme dont le courage luy promet beaucoup de gloire* (Jean-Pierre Camus, *Palombe ou la Femme bonnorable*, 1625, livre 2, p. 178)  
«je mériterais d'être blâmé pour ma témérité plutôt que d'être considéré comme valeureux parce que je me suis rangé aux côtés d'un gentilhomme dont le courage lui promet beaucoup de gloire»
- (19) *Nos lecteurs auront à côté de ses preuves toutes les opinions de nos sages* (abbé Augustin Barruel, *Les Helviennes ou Lettres provinciales philosophiques*, Lettre 61, p. 507, 1781)

Ces extensions sémantiques sont régulières, apparaissant respectivement au bout de deux siècles et demi et quatre siècles. Cette diversification sémantique s'oppose au sens relativement stable des prépositions *coste*, *encoste*, *decoste*, qui présentent globalement une stabilité sémantique remarquable: dans près de 95 % des occurrences, le sens de la préposition est spatial et son régime est humain – on peut alors la gloser par «à côté de (*untel*)». Les occurrences présentant un sens différent, comme l'exemple 20 où l'on peut percevoir un sens comitatif (*aller avec*, *accompagner*, par métonymie de *se trouver près de Y à être dans la même catégorie que Y*), sont tout à fait exceptionnelles.

- (20) *Et en la fin de son sermon dit ainsi que il avoit leue la Bible et les livres qui vont **encoste** la Bible* (Jean de Joinville, *la vie de Saint Louis*, 1305, p. 328)  
«vers la fin de son sermon, il dit qu'il avait lu la Bible et les livres qui accompagnent la Bible»

Il est donc clair, puisqu'il n'y a ni continuité temporelle ni continuité sémantique, que les constructions formées sur *costé* ne sont pas directement liées aux prépositions *coste/encoste/decoste*, et qu'elles ne constituent pas un cas de dégrammaticalisation. Il s'agit d'un cas de lexicalisation sur la même base<sup>5</sup>, c'est-à-dire d'un phénomène de figement d'une construction apparue au départ en syntaxe libre, et non d'une dégrammaticalisation, malgré l'existence d'une forme proche déjà grammaticalisée, *coste*. Ces constructions constituent donc une bonne illustration du caractère récurrent de la grammaticalisation (cf. 1.2).

### 3.3 Critères de figement

Nous appliquons à ces constructions des tests permettant de déterminer le degré de figement d'une locution prépositionnelle, utilisés en synchronie (Borillo 2000, Gross 2006) et déjà testés en diachronie par Cifuentes Honrubia (2003) et Hoffmann (2005). Nous partons d'un schéma de base {Préposition<sub>1</sub> + Base + Préposition<sub>2</sub>}, et les tests retenus sont les suivants: **Variabilité**: substitution (des trois éléments), insertion (entre Prep<sub>1</sub> et Base), modification (de la base, ou de l'ensemble), **Coordination** (de prépositions, ou de régimes) et **Sémantisme** (opacité / non-compositionnalité du sens).

5 Ou sur base proche, *coste* étant issu de *costa* et *costé* de \**costatum*.

Chacun de ces tests est expliqué ci-dessous et illustré par les résultats obtenus pour la construction *à côté de*, de l'AF au FM.

En ce qui concerne le critère de **variabilité**, on remarque que les constructions qui se lexicalisent par la suite (*à/au(x)/du costé(s) de*) ne sont pas vraiment plus fréquentes en AF, ni même en moyen français, du moins avant le 15<sup>ème</sup>. On ne trouve comme constructions relativement figées que *à/au(x) costé(s) de* et *du côté de*, et aucune de ces constructions n'est réellement fréquente, comme l'illustre le tableau 4 des emplois en ancien et moyen français.

	1151-1200	1201-1250	1251-1300	1301-1350	1351-1400	1401-1450
<i>A costé du</i>						1
<i>Al costé del</i>	1					
<i>Dou costé de</i>				2	1	30
Autres constructions	1	3	1	2	4	6

Tableau 4: constructions prépositionnelles sur la base *costé*, dans la BFM

En ce qui concerne la **coordination**, on trouve plus de 200 occurrences du type *à côté de X et de Y* (ex. 21), et moins d'une cinquantaine où la préposition *de* n'est pas répétée seule (ex. 22); ces deux types de coordination se trouvent du 17<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup>, sans évolution notable.

- (21) *L'autre que l'eau passe en partie à costé du canal et du bouchon, et que l'air ne peut se tourner en eau par la gelée, et vous trouverez qu'il demeurera toujours air* (Le père Marin Mersenne, *Correspondance*, t. 3, p. 281, 1632)
- (22) *Et l'une et l'autre tour à tour, Pour le prix d'un conseil qui leur coûte la vie, À côté d'lxion, à côté de Titye, Souffre tantôt la roue, et tantôt le vautour* (Molière, *Psyché*, V, 2, 1671)

La coordination avec une autre préposition ne se trouve que pour la construction *à côté de* (23-24).

- (23) *ses nymphes prennent les armes à côté et dessous elle: l'une, pour les prendre, passe entre ses cuisses* (Jules Michelet, *Journal*, t. 1, p. 232, 1837)
- (24) *à droite et à gauche, à côté et au-dessus de la dernière tente des tribuns, vis-à-vis le prétoire, et en droite ligne, est le logement de la cavalerie extraordinaire* (Charles Rollin, *Histoire ancienne des Égyptiens*, t. 5, p. 778, 1738)

En ce qui concerne le **sémantisme**, comme nous l'avons vu dans la section 2, l'évolution sémantique de *à côté de* se fait en deux étapes: une fois figée, la construction passe du sens spatial à des emplois métaphoriques, vers 1600; dans un deuxième temps, vers 1750, apparaissent d'autres emplois non spatiaux, à partir d'inférences contextuelles dont nous avons donné un exemple plus haut (ex. 20). La construction *au côté de* ne semble pas connaître d'évolution significative. Pour *aux côtés de*, il faut distinguer un emploi spatial, non figé, et un emploi figé, non spatial, où la construction prend le sens «dans le parti de».

### 3.3.1 Phases de la lexicalisation

Il semble y avoir, avant la lexicalisation, une phase de **variation libre**. Ainsi, en ancien et moyen français, on trouve dans notre corpus très peu d'occurrences de constructions sur la base nominale *costé*; à cette basse fréquence est associée une grande variabilité, avec un large éventail de constructions possibles sur la base *coste/costé* (avec diverses prépositions avant et après le nom, présence ou non de l'article, insertion possible d'un modifieur, etc.). Avant le 16<sup>ème</sup>, les constructions *à/au/aux costé(s) de* ne sont pas plus fréquentes que les autres. Jusqu'en 1500, ces constructions sont donc dans une période de variation libre; elles sont le résultat de composition en syntaxe libre. Seule la construction *du costé de* émerge plus tôt, au début du 15<sup>ème</sup>. On peut en conclure que la structure *a/au(x)/du costé(s) de* n'est absolument pas figée avant le 15<sup>ème</sup>: a) ce n'est pas une structure fréquente; b) c'est une structure parmi d'autres. A la phase de variation libre fait suite une phase de **figement**, i.e. de variation réduite, avec 2 ou 3 variantes principales. Pour *à côté de*, cette phase se déroule à partir de 1500 et jusqu'en 1650, avec en particulier la coexistence de *à costé de* et *au costé de*. Enfin, on trouve une phase de **sélection**, où la construction étudiée est lexicalisée: il y alors (quasi-)disparition des variantes, et extension sémantique possible pour la construction sélectionnée. Pour *à côté de*, cette phase se déroule à partir de 1650, avec la quasi-disparition de *au costé de* et *aux côtés de*, et une très nette augmentation de sa propre fréquence (de 0,1 occurrence pour 10 000 mots au 17<sup>ème</sup> à 0,8 au milieu du 19<sup>ème</sup>). La construction *à costé de* devient alors bien plus fréquente que les autres. Le graphique 1 ci-dessus (en 3.2) illustre bien cette évolution.

### 3.3.2 Evolution diachronique des contraintes

Les différents critères énoncés ci-dessus ne s'appliquent pas au même titre en fonction de la période envisagée. On peut noter pour ces contraintes l'évolution suivante: en ce qui concerne la **variabilité**, il y a substitution possible des éléments de la construction avant la phase de figement (AF-MF), tandis que l'insertion et la modification sont possibles également pendant la phase de figement (alternance *à/au* en FC). En ce qui concerne la possibilité de coordination, elle semble constante, jusqu'en FM. Enfin, l'évolution sémantique semble se faire en deux étapes: en partie pendant la phase de variation, et en partie pendant la phase de figement.

Pour résumer, on pourra dire que le passage de *coste* à *à côté de* illustre, non pas la possibilité de *dégrammaticalisation*, mais le caractère récurrent de la *grammaticalisation*.

## Conclusion

L'étude des évolutions qu'a connues la racine *costa* dans l'histoire du français, de l'AF *encoste de* au FM *côté*, nous a permis de rappeler quelques traits 'universels' de la grammaticalisation – très connus pour certains, moins pour d'autres: directionnalité, récurrence, spécificité des chaînes sémantiques. Nous avons en particulier observé en détail, sur corpus, deux phénomènes distincts: la grammaticalisation de *coste* et *côté*, et l'apparente dégrammaticalisation de *coste*, qui s'est révélée être davantage de l'ordre de la lexicalisation d'une construction complexe, avec entre autres l'émergence de la locution prépositionnelle *à costé de*.

Il reste selon nous un point à approfondir, pas seulement pour *coste* et *côté*, mais pour la grammaticalisation en général: c'est la validité des «chaînes sémantiques». En effet, si, dans la même langue et à seulement quelques siècles de distances, deux mots à peu près identiques se grammaticalisent avec un résultat tout à fait différent, à quoi peut-on l'attribuer? Nous avons déjà noté à ce propos (Fagard 2006: 145, 421) que, dans une même langue et avec des nuances sémantiques minimales pour le terme de départ, on aboutit parfois à des résultats tout à fait différents. Faut-il conclure à l'arbitraire des évolutions sémantiques liées à la grammaticalisation, ou bien

considérer qu'il faut au contraire s'attacher à décrire les chaînes sémantiques avec plus de rigueur et de manière plus détaillée? C'est là un point qui mériterait, selon nous, d'être approfondi dans des études futures.

### Bibliographie

- Aurnague M. 1996. «Les noms de localisation interne: tentative de caractérisation sémantique à partir de données du basque et du français», *Cahiers de lexicologie* 69, pp. 159-192.
- Borillo A. 2000. «Degrés de grammaticalisation: des noms de parties aux prépositions spatiales», *Grammaticalisation 1 – (dé)motivation et contrainte, Travaux linguistiques du Cerlico* n°13, pp. 257-274.
- Camprubi M. 1997. «Les locutions prépositives dans une approche contrastive», *La préposition, une catégorie accessoire, Faits de langues* n°9, pp. 201-211.
- Cifuentes Honrubia J. L. 2003. *Locuciones prepositivas – sobre la gramaticalización preposicional en español*, Alicante: Universidad de Alicante.
- Danon-Boileau L. & Morel M.-A. 1997. «Question, point de vue, genre, style...: les noms prépositionnels en français contemporain», *La préposition, une catégorie accessoire, Faits de langue* n° 9, pp. 193-200.
- De Mulder W. 2001. «La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype: présentation», *Langue française* 130, pp. 8-32.
- Di Meola C. 2000. *Die Grammatikalisierung deutscher Präpositionen*, Tübingen: Stauffenburg.
- Fagard B. 2006. *Evolution sémantique des prépositions dans les langues romanes: Illustrations ou contre-exemples de la primauté du spatial*, Thèse, Université Paris 7/Università Roma 3.
- Heine B., Claudi U. & Hünnemeyer F. 1991. *Grammaticalization: A Conceptual Framework*, Chicago: Chicago University Press.
- Hoffman S. 2005. *Grammaticalization and English Complex Prepositions. A corpus-based analysis*, London/New York: Routledge.
- Hopper P. & Traugott E. 1993. *Grammaticalization*, Cambridge: Cambridge University Press.

- Le Querler N. 2001. «La grammaticalisation de *côté* introducteur de topicalisation», Col G. & Roulland D. (eds.), *La grammaticalisation, Travaux linguistiques du Cerlico* 14, 2, Rouen: Presses Universitaires de Rouen, pp. 155-180.
- Marchello-Nizia Ch. 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles: De boeck.
- Noailly M. 2006. «Quoi de neuf *côté* préposition?», *La préposition en français, Modèles linguistiques* 27-1, vol. 53, pp. 75-90.
- Prévost S. 2006. «Grammaticalisation, lexicalisation et dégrammaticalisation: des relations complexes», *Cahiers de praxématique* 37, pp. 103-124.
- Svorou S. 1994. *The grammar of space*, Amsterdam/Philadelphia: J. Benjamins.